



Compte rendu du Conseil Municipal des enfants du vendredi 13 décembre 2019

Enfants présents : CAMUS Margaux, MEUNIER Maelle, GODELLE Apolline, BOISSON Dahia, BLONDEL Hanaë, HERSENS Marie, GERMAIN Constance

Responsable Commune : M. JOSQUIN Hervé / Océane COSTEY

Ordre du jour :

- Concours photo
- Vœux 2020

1. Concours photo

Les critères de sélection ont été définis :

- Aucune personne visible sur la photo
- La qualité de la photo
- Le respect du sujet
- Le coup de cœur
- Photo sans retouche, ni filtre

Chaque critère est sur 10 points, chaque photo sera donc jugée sur 50.

Sur vote à la majorité, si le critère "aucune *personne visible sur la photo*" n'est pas respecté, cela entraînera l'élimination de la photo et par conséquent de la participation au concours.

La délibération se fera sur plusieurs sessions selon le nombre de participants.

De même, selon le nombre de photos, les filles pourront être regroupées en petit jury de deux ou trois avant une délibération finale de groupe.

Si besoin, un premier tri des photos sera fait par M. Josquin et Océane Costey (selon les critères définis par le CME).

Un tableur pour comptabiliser les points sera créé. La remise des prix reste à réfléchir.

2. Vœux 2020

Comme l'an passé, Margaux fera un discours aux vœux de Mme le Maire qui se tiendront le 11.01.2020 à 11h à la salle municipale.

Si besoin, le discours de Margaux sera préparé avec Océane sur une heure d'étude de Margaux au collège.

Le prochain Conseil Municipal des enfants aura lieu le 31.01.2020 à 17h20 pour la première délibération du concours photo.